

Rapport d'évaluation

**Plan d'action
TOPIO STUDIO**



Février 2026

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise TOPIO dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

TOPIO			
Date d'adhésion au programme	24/04/2023	Date d'engagement dans le programme	28/07/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2023-2027)		

Date de transmission du rapport de suivi	21/07/2025
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023-2027
Date de publication du rapport d'évaluation	02/2026

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre.

L'analyse technique du plan d'action est assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	5
II. Evaluation	6
II.1 Synthèse de l'évaluation	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	6
III. Recommandations	7
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	7
III.1.1 Précision du plan d'action.....	7
III.1.2 Complément au plan d'action	7
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	7

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Siège social situé 4bis Rue Saint-Martin 35700 Rennes. Implantations à Rennes et Paris.
--	---

Secteurs d'activité	Topio Studio est un studio de paysagistes concepteurs implanté à Rennes et Paris. Ses clients sont des collectivités publiques, des aménageurs, des promoteurs immobiliers publics et privés, et des particuliers. Ils interviennent sur différents types de projets : création d'écoquartier, requalification d'espaces publics, mobilités douces, sites patrimoniaux, équipements
----------------------------	---

Chiffre d'affaires	1 000 € de capital social
---------------------------	---------------------------

Nombre d'employés	2 salariés
--------------------------	------------

Site web de l'entreprise	https://www.topiostudio.com/
---------------------------------	---

I.1 Engagements préexistants

Non communiqué

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Non communiqué

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le plan d'action concerne l'entreprise Topio Studio Elle s'inscrit dans la démarche engagée par l'entreprise et ses équipes dans leurs parcours professionnels respectifs à faire des enjeux de préservation et de développement de la biodiversité le sens de leur activité.
-----------------------------------	--

Durée prévue pour la mise en œuvre	4 (2023-2027)
---	---------------

Nombre d'actions cœur de métier	2	Nombre d'actions complémentaires	0
--	---	---	---

Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">• 1. Restauration de corridors écologiques• 2. Formation active des salariés à la biodiversité
-------------------------------	---

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies sont claires et généralement suffisamment détaillées. Deux points nécessitent d'être complétés :

- L'entreprise TOPIO STUDIO n'a pas identifié ses principaux enjeux liés à la biodiversité. Dans son état des lieux, elle a bien identifié ses dépendances, impacts et pressions sur la biodiversité. Afin de compléter cet état des lieux et renforcer la cohérence de son plan d'action, il est attendu que l'entreprise identifie ses enjeux prioritaires.
- Par ailleurs, l'entreprise n'a pas spécifié sa stratégie d'amélioration continue de son plan d'action.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Exemplaire	Suffisant	Suffisant	A renforcer	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Suffisant	Suffisant	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

L'entreprise a défini deux actions en lien avec la biodiversité, avec des objectifs et des indicateurs pertinents. L'entreprise travaille main dans la main avec ses parties prenantes internes et externes pour atteindre ses objectifs. Le rapport de suivi présente une démarche cohérente et transparente, mettant en évidence la progression de la mise en œuvre des actions, avec déjà des résultats positifs observables sur la biodiversité.

Pour renforcer la pertinence de ce premier plan d'action, l'entreprise est encouragée à travailler sur la définition de ses enjeux qui n'a pas été réalisée pour ce premier exercice. Toutefois l'entreprise a bien identifié certaines de ses dépendances et impacts. De plus l'entreprise doit aussi renforcer l'estimation et le reporting des moyens humains et financiers associés au plan d'action.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Pour consolider son plan d'action, l'entreprise pourrait fournir plus d'informations sur les aspects suivants :

- L'entreprise pourrait préciser son processus d'amélioration continue pour renforcer sa démarche.
- Dans son prochain plan d'action, TOPIO STUDIO est invitée à renforcer son état des lieux en spécifiant ses principaux enjeux prioritaires.
- Dans son état des lieux, elle a toutefois effectué un travail d'identification de ses dépendances et impacts. Concernant les dépendances, il aurait été intéressant de les classer par catégories (dépendances matérielles, de régulation et non matérielles). De plus quelques dépendances de régulation ne sont pas listées (régulation du climat, cycle de l'eau, pollinisateur, qualité du sol en lien avec les activités de paysagiste).
- Concernant les impacts, l'entreprise pourrait compléter avec d'autres impacts qui pourraient sembler manquants ici : impact de la gestion paysagère (utilisation de pesticides, irrigation), les impacts liés aux chantiers au-delà de l'artificialisation (pollutions lumineuses et sonores des chantiers, changement climatique lié aux matériaux et transport, etc).
- L'entreprise n'indique pas les moyens humains ou financier à mobiliser. Ces informations-là pourront être précisées dans son prochain plan d'action.

III.1.2 Complément au plan d'action

Pour aller plus loin dans son prochain plan d'action, l'entreprise est invitée à intégrer les éléments suivants :

- Mobiliser certaines parties prenantes externes comme les clients dans la construction du plan d'action.
- Définir des actions à destination directe de ses clients (actions de sensibilisation)
- Intégrer une offre Végétal local
- Intégrer une action de prévention des espèces exotiques envahissantes, dont l'introduction pourrait être possible via le transport de terre.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- Pour aller plus loin et faciliter la mise en œuvre, l'entreprise pourrait fournir des informations sur les moyens humains et financiers à mobiliser dans son prochain plan d'action.